

Image not found or type unknown



Création entreprise au Maroc résidence en France

Par **balo**, le **02/08/2017** à **20:25**

Bonjour, je suis marocain résident en France, je ne travaille pas et ne touche aucune prestation, je compte créer une entreprise au Maroc à mon nom avec des membres de ma famille sur place pour gérer à distance. Je compte toujours rester en France avec des déplacements tous les 2, 3 mois. Ou dois je déclarer mes impôts ? France ou Maroc ? Merci de vos réponses, et de votre expérience... Cordialement.